

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
04/03/2016		F01116P0038

1. Intitulé du projet

**RESTRUCTURATION ET EXTENSION DE L' ECOLE SUPERIEURE DE PHYSIQUE ET DE
CHIMIE INDUSTRIELLES**

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
Rubrique 36 de l'annexe du décret du 29 décembre 2011 portant réforme des études d'impact <small>36° Travaux ou constructions soumis à permis de construire, sur le territoire d'une commune dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU ou d'un document d'urbanisme en tenant lieu ou d'une carte communale n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation environnementale. Travaux ou constructions réalisés en une ou plusieurs phases, lorsque l'opération crée une SHON supérieure ou égale à 10 000 mètres carrés et inférieure à 40 000 mètres carrés.</small>	Restructuration et Extension d'un bâtiment à Paris pour une surface de plancher totale de 34 086 m ² dans une ville dotée, à la date du dépôt de la demande, d'un PLU.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet prévoit la restructuration et l'extension de l'ESPCI, dans le 5e arrondissement de Paris. Les bâtiments actuels ont été construits dans les années 1910 et 1930.

Les dispositions suivantes sont prévues:

- Démolition d'une partie de l'école (bâtiments L, M, N, P, O, T, Soute et K et une partie du bâtiment R),
- Restructuration des bâtiments en couronne (16 000 m²)
- Création d'un bâtiment en coeur d'îlot, 18 000m² de SDP,
- Création d'un Espace Vert Protégé 4100 m², conforme au PLU de Paris imposant 3900m²

4.2 Objectifs du projet

L'École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles fait partie des sept établissements d'enseignement supérieurs de la Ville de Paris. Le statut d'école municipale lui confère une singularité au sein du cluster universitaire de la montagne Sainte-Geneviève.

Ainsi, la conservation exceptionnelle de l'implantation historique de cet ensemble au cœur de la ville, de part sa singularité, est une des pistes de réflexion engagée dans le cadre du projet contemporain.

Actuellement, la parcelle n'offre plus de capacités d'évolution et les surélévations modernes ont contribué à renforcer l'impression d'engorgement visuel produit par les porte-à-faux donnant sur la cour. Afin de rendre lisibilité et cohérence dans la lecture de la parcelle et de son évolution, le projet propose de venir ancrer le nouveau bâtiment dans la continuité de la composition historique d'origine établissant ainsi le développement horizontal.

Le nouveau projet de l'ESPCI s'inscrit dans la continuité du développement historique de l'école. Les dispositions prises lors de l'élaboration du projet témoignent du souhait de s'inscrire dans le processus croissant de l'école en s'appuyant sur les bases identitaires de l'édifice. L'extension de l'ESPCI vient s'inscrire dans l'histoire de l'école à la fois comme un lien mettant en connexion les différentes époques de construction de l'école mais également comme un aboutissement au développement linéaire de l'école refermant le dispositif.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

La phase travaux est avant tout précédée d'une conception cadrée et organisée.

Une étape de diagnostic complet du site existant a été réalisée en amont afin de cadrer le projet.

Diagnostic des sols, état phytosanitaire, mission géotechnique, sondages, enjeux acoustique et architecturaux, etc.

L'ensemble des caractéristiques du site ont été étudiés via un ensemble d'audits aussi bien sur l'architecture que sur les installations techniques existantes.

Par ailleurs, des réunions de travail sont régulièrement organisées entre la maîtrise d'ouvrage et l'équipe de maîtrise d'œuvre afin d'assurer une bonne cohérence du projet vis-à-vis des enjeux et des attentes des différentes parties concernées.

Une charte chantier à faibles nuisances, sera rendu contractuelle avec les entreprises pour un respect du site et de l'environnement voisins au cours des travaux. Cette charte imposera un certain nombre de dispositions afin de minimiser les nuisances sur le site et son environnement (gestion des déchets, acoustique, protection de la biodiversité, maîtrise des pollutions air/sol/eau, etc).

Le projet sera réalisé en trois phases.

Phase 0 : démolitions et dévoiements de réseau.

Phase 1 : construction du bâtiment cœur.

Phase 2 : rénovation du bâtiment couronne.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Globalement, le projet vise à redonner une cohérence à l'ESPCI à l'échelle de l'îlot.

A terme, le bâtiment, dans son nouveau tracé, aura permis de regrouper les laboratoires dans un dispositif de proximité et, par voie de conséquence, de convivialité (interactions visuelles instantanées entre les différentes sections).

Les espaces sont réorganisés par fonctionnalité; les secteurs sont repensés afin de permettre une meilleure circulation et fonctionnalité dans le bâtiment, notamment pour les laboratoires.

Les espaces d'enseignements expérimentaux et les laboratoires de recherche sont regroupés dans le même anneau.

Les amphithéâtres ainsi que les salles de préceptorat se trouvent à la croisée des chemins

Les flux seront améliorés car dissociés pour éviter toute contrainte supplémentaire de croisement non nécessaire.

L'exploitation est une phase essentielle dans ce projet. Les notions d'exploitation et de maintenance du site seront traitées avec la plus grande attention durant les études.

L'effectif actuel est d'environ 900 personnes au maximum sur site. L'effectif futur sera d'environ 1200 personnes.

La proximité de nombreux transports en commun permettra une desserte avérée pour les étudiants, arrêts de bus 21, 27, 47, 83, 91, métro 7, RER B, stations vélib', etc.

Enfin, les espaces extérieurs, intérieurs à l'îlot, seront libérés, en quantités suffisantes pour proposer un vrai jardin, et feront l'objet d'un plan de gestion sur la durée, décrivant les modalités d'entretien à appliquer et destinées à être plus favorables à la biodiversité.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à l'obtention d'un permis de construire et de démolir.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Permis de construire et de démolir.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie de l'assiette	14 108 m ²
Surface de plancher	34 000 m ²
Niveaux de superstructure	5 niveaux
Niveau semi-enterré	1 niveau
Niveaux d'infrastructure	1 niveau
Surface perméable	4100 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Place Alfred Kastler
10 rue Vauquelin
75005 Paris

Coordonnées géographiques¹

Long. 2 ° 20 ' 51 " E

Lat. 48 ° 50 ' 28 " N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui

Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

Il s'agit du programme de restructuration et d'extension de L'ESPCI

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'usage actuel du sol est multiple : une école occupe la majeure partie de la superficie de l'assiette du projet, comprenant un parking en surface, présence de boisements sur la parcelle.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Le PLU de Paris est applicable au projet. Il s'agit du PLU approuvé par le conseil de Paris les 12 et 13 juin 2006 et rendu opposable le 1er septembre 2006.

Le projet est situé en zone UG (Urbaine Générale) du PLU de Paris.

L'assiette foncière du site se déploie sur deux parcelles de référence cadastrale AY16 et AY12.

Le projet est aussi soumis au Plan climat Energie de Paris adopté par le Conseil de Paris le 11 Décembre 2012

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La parcelle est située dans le coeur historique de Paris; les bâtiments de l'école ont une valeur historique et patrimoniale et sont donc traités en conséquence dans le cadre du projet. Les espaces verts créés sont en cohérence avec le PLU.
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La ville de Paris possède un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI), mais la parcelle est située hors zone. La ville de Paris ne possède pas de Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT).
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site de l'ESPCI figure dans la base de données BASIAS pour le stockage de produits chimiques, de liquides inflammables et l'utilisation des sources radioactives liées à ses activités de recherche. Le site de l'école possède également un dossier d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement. Ce dossier concerne le suivi des installations de 1987 à 2008. Le diagnostic des sols effectué par la ville de Paris n'a néanmoins pas relevé de trace de pollution des sols.
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans la zone de répartition des eaux (ZRE) de la nappe de l'Albien.
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'eau potable dans cette partie du 5ème arrondissement provient de la Vanne traitée à l'Hay les Roses et de l'eau de la Seine traitée à Orly.
dans un site inscrit ou classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se trouve dans la zone "site inscrit" au titre des monuments historiques de Paris.
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche est le site de Seine-Saint-Denis à Montreuil situé à plus de 10km. A cette distance en milieu urbain dense, le projet ne peut impacter le site Natura 2000.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le Panthéon, classé comme monument historique, se trouve à 500m du projet. Cette distance est suffisante pour que les travaux de restructuration et d'extension de l'ESPCI ne présente pas de risques. Le projet fait par ailleurs l'objet d'une charte chantier à faibles nuisances.

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est déficitaire en matériaux puisque des matériaux devront être amenés pour la partie extension. Toutefois, le projet valorisera dans la mesure du possible les ressources disponibles: - Une partie du projet est de la rénovation - Paris dispose d'un certain nombre de ressources locales à proximité qui seront utilisées - Un taux de valorisation global des déchets issus des travaux sera contractuel via la charte chantier
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Un diagnostic de la faune et flore potentiellement existantes sur site sera réalisé avant le démarrage des travaux. La charte chantier imposera des dispositions pour la protection des espaces existants et à proximité. Le projet prévoit de valoriser et d'améliorer la biodiversité sur site via la création de plus de 4000m ² de jardin en pleine terre de type Espace Vert Protégé.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'y a pas de PPRT sur la ville de Paris. Néanmoins l'ESPCI est régulièrement approvisionnée en produits chimiques et produit des déchets dangereux. Elle est directement concernée par les risques technologiques mais contrôle l'ensemble de ses approvisionnements. Les déchets et autres produits chimiques dus à l'activité de l'école seront confinés dans des lieux spécifiques et sécurisés. Le site de l'ESPCI figure dans la base de données BASIAS pour le stockage de produits chimiques, de liquides inflammables et l'utilisation des sources radioactives liés à ses activités de recherche. Le site de l'école possède également un dossier d'Installation Classée pour la Protection de l'Environnement. Ce dossier concerne le suivi des installations de 1987 à 2008.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe sur une parcelle qui n'est pas soumise au PPRI de la ville de Paris
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'acheminement de produits chimiques et leur utilisation au sein de l'ESPCI peut entraîner des risques sanitaires. La sécurisation de ces lieux et leurs éloignements des autres activités de l'école permettra de maîtriser ce risque.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un diagnostic des sols a été réalisé; aucun impact n'a été identifié au niveau de ce qui constituera le futur fond de fouille du projet. Sous réserve d'apport de terres végétales saines sur les futurs espaces verts, la présence de métaux en superficie n'engendrera pas de risque sanitaire par ingestion. Compte tenu de l'effet de dilution, les teneurs en mercure identifiées n'engendreront pas de risque sanitaire par inhalation.
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité de l'école peut potentiellement entraîner des nuisances sonores; un soin particulier sera apporté au traitement acoustique des équipements.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant les travaux, bruit des engins de chantier et travaux d'aménagement durant les phases bruyantes. Une charte chantier sera mise en place pour limiter les nuisances et un suivi acoustique sera mis en place. Le projet est implanté le long de plusieurs infrastructures terrestres classées. L'isolement acoustique des façades respectera donc la réglementation
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques dues à l'activité de l'école: les laboratoires, ainsi que l'animalerie notamment seront susceptibles d'engendrer des nuisances olfactives qui seront maîtrisées par la mise en place de systèmes qualitatifs de filtration d'air.
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La présence d'un chantier dans un lieu sensible induit des nuisances de deux manières différentes : - le bruit aérien provoqué par le chantier (bruit des outils, cris, engins...) peut perturber le personnel ou le public. - les vibrations solidiennes provoquées par l'utilisation de différents outils BRH, (burins électriques, scies, marteaux, perceuses, ...) peuvent endommager des engins et matériels sensibles pour la plupart aux vibrations.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Des mesures acoustiques et éventuellement vibratoires seront alors effectuées durant la phase chantier afin de maîtriser les nuisances. Citons parmi elles : 1/ Découpes préalables pour création de joints de désolidarisation sur chemins de propagations 2/ Utilisation de pinces hydrauliques. 3/ Limitation des systèmes à percussions et interdiction totale de ces systèmes percussifs sur des horaires à convenir avec les riverains utilisateurs... 4/ Protection via écran acoustiques des engins, 5/ Qu'un système de surveillance acoustique et vibratoire soit installé afin de gérer au mieux la protection des personnes. Ce dernier permettra de suivre l'activité sur le chantier en temps réel et de s'assurer du bon déroulement des travaux.

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Durant la phase chantier, la charte chantier imposera le contrôle des émissions lumineuses (capteurs, horloge).
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase exploitation, une GTB assurera le contrôle horaire des luminaires intérieur et extérieur.
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques potentiels dus à l'activité de l'école, qui a des activités de physique et de chimie industrielles. Ces rejets seront maîtrisés via des équipements performants dans les espaces sensibles (laboratoires notamment).
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet rejettera: - des eaux usées : dans le réseau d'assainissement de la Ville; les hydrocarbures seront traités par un séparateur. - les eaux pluviales : suppression du rejet vers égout de la pluie de 8mm ou de 55% de la pluie de 16mm notamment par infiltration ou végétalisation (PLU) - les produits chimiques seront traités et maîtrisés pour éviter les risques de pollutions de l'eau. Les effluents liquides des secteurs «Animalerie» et laboratoires L2 seront collectés gravitairement et récupérés dans des cuves de traitement physico-chimique (type Javel, Dialox, ou autre agent désinfectant reconnu par les autorités) pour inactiver les agents biologiques potentiels. Le pH sera ensuite neutralisé avant rejet au réseau EU classique.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Durant le chantier, les déchets seront traités et revalorisés par filière et par les entreprises. Les risques de pollutions seront maîtrisés via des dispositions pour le stockage et la minimisation des nuisances. En exploitation, l'école dispose de locaux déchets spécifiques pour tous les type de déchets dus à leur activité. Chaque produit à risque sera stocké par type de produit et avec les dispositions nécessaires.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet va revaloriser le patrimoine architectural également mais également améliorer le projet paysager. Le projet de restructuration propose de conserver et de mettre en valeur ce décor remarquable, qui fait de l'ESPCI une cathédrale de la science, dont la renommée est exposée comme outil de communication vers le monde extérieur. Les façades conservées de l'ESPCI seront restaurées. Sur la base des éléments d'archives collectés, les menuiseries des façades conservées seront restituées au plus proche des dispositions d'origine. Les façades sur la rue Brossolette et la rue Rataud retrouveront alors leur aspect d'origine. Par la création d'un Espace Vert Protégé de plus de 4100 m ² et son projet paysagé, la nouvelle ESPCI renforcera le patrimoine paysagé existant du site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des études réalisées, la réalisation d'une étude d'impact ne semble pas nécessaire pour les raisons suivantes :

- Le projet de restructuration et d'extension du bâtiment, qui abrite une école de physique chimie, ne change pas l'activité première du bâtiment et permet donc d'optimiser le bâtiment actuel et de repenser le projet afin d'utiliser les retours d'expérience sans générer de risques pour l'environnement:
- Après la phase chantier, la biodiversité à l'intérieure du site sera plus forte, par la création d'un Espace Vert Protégé au sens du PLU Parisien.
- Le projet sera conforme à la législation en vigueur et ira même au delà sur certains points (biodiversité notamment)
- Le chantier sera suivi de manière à limiter les nuisances sur l'environnement et les riverains.
- Tous les risques potentiels sur l'existant ont été identifiés via la réalisation d'un certain nombre d'audits techniques et architecturaux.
- Les enjeux du projet sont maîtrisés, notamment dus aux activités potentiellement impactantes (laboratoires, animaleries, etc). L'équipe de conception est en constant dialogue avec les utilisateurs afin d'adapter au mieux le projet et répondre aux demandes et besoins de la maîtrise d'ouvrage et des usagers.

--> voir document Annexe 6 Analyse des impacts environnementaux

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Annexe 6 : Analyse des impacts environnementaux Annexe 7 : Calendrier Prévisionnel de l'opération Annexe 8 : Photos existantes de l'Ecole Annexe 9 : Liste des diagnostics existants et en cours Annexe 10 : Projet de charte chantier à faible impact

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à PARIS le, 2/03/2016

Signature 
Thierry Duclaux



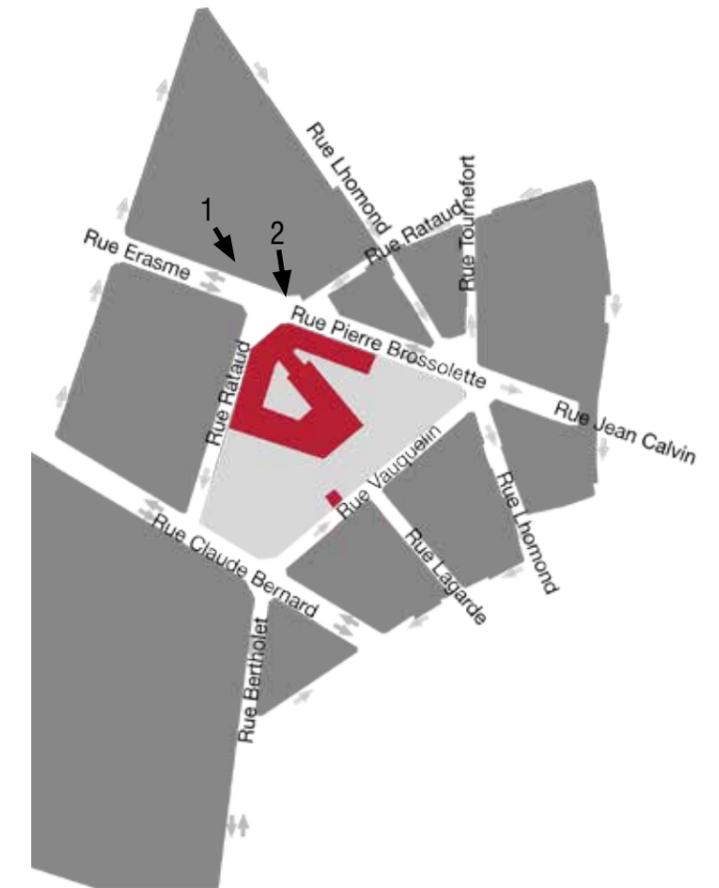
<p>Restructuration et extension de l'ESPCI</p>	<p>MAITRISE D'OEUVRE ARCHITECTURES ANNE DEMIANS 15 rue de Chabrol 75020 Paris architectures@annedemians.com</p>	<p>MAITRISE D'OUVRAGE ESPCI 10 rue Vauquelin 75005 Paris</p>	<p>N° D'ORDRE</p>	<p>INTITULE DU DOCUMENT PLAN DE SITUATION 1/25 000 ème</p>	<p>DATE 20/01/2016</p>	<p>annexe 2</p>
------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------	-------------------	----------------------------------------------------------------	----------------------------	-----------------



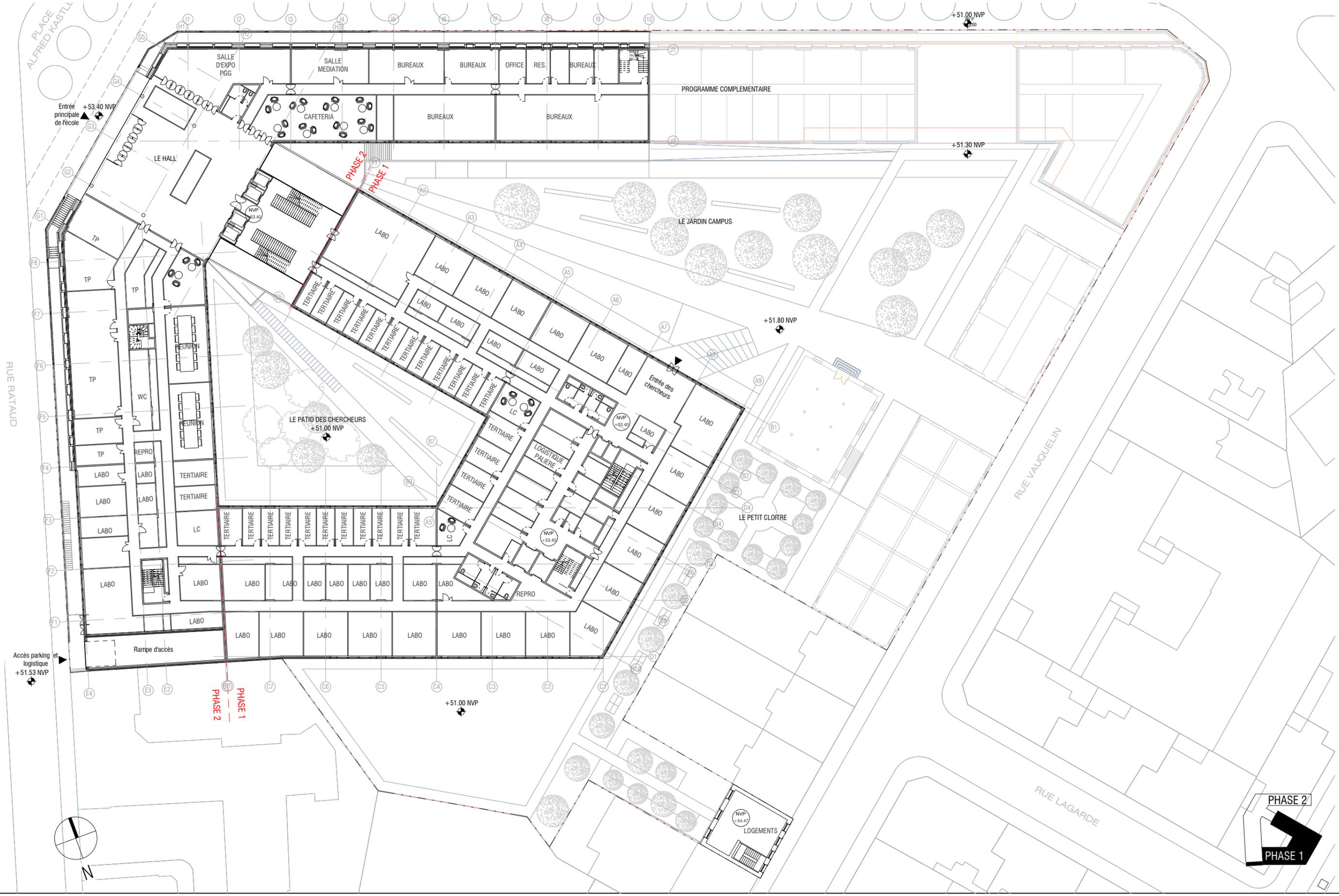
1 - Septembre 2013



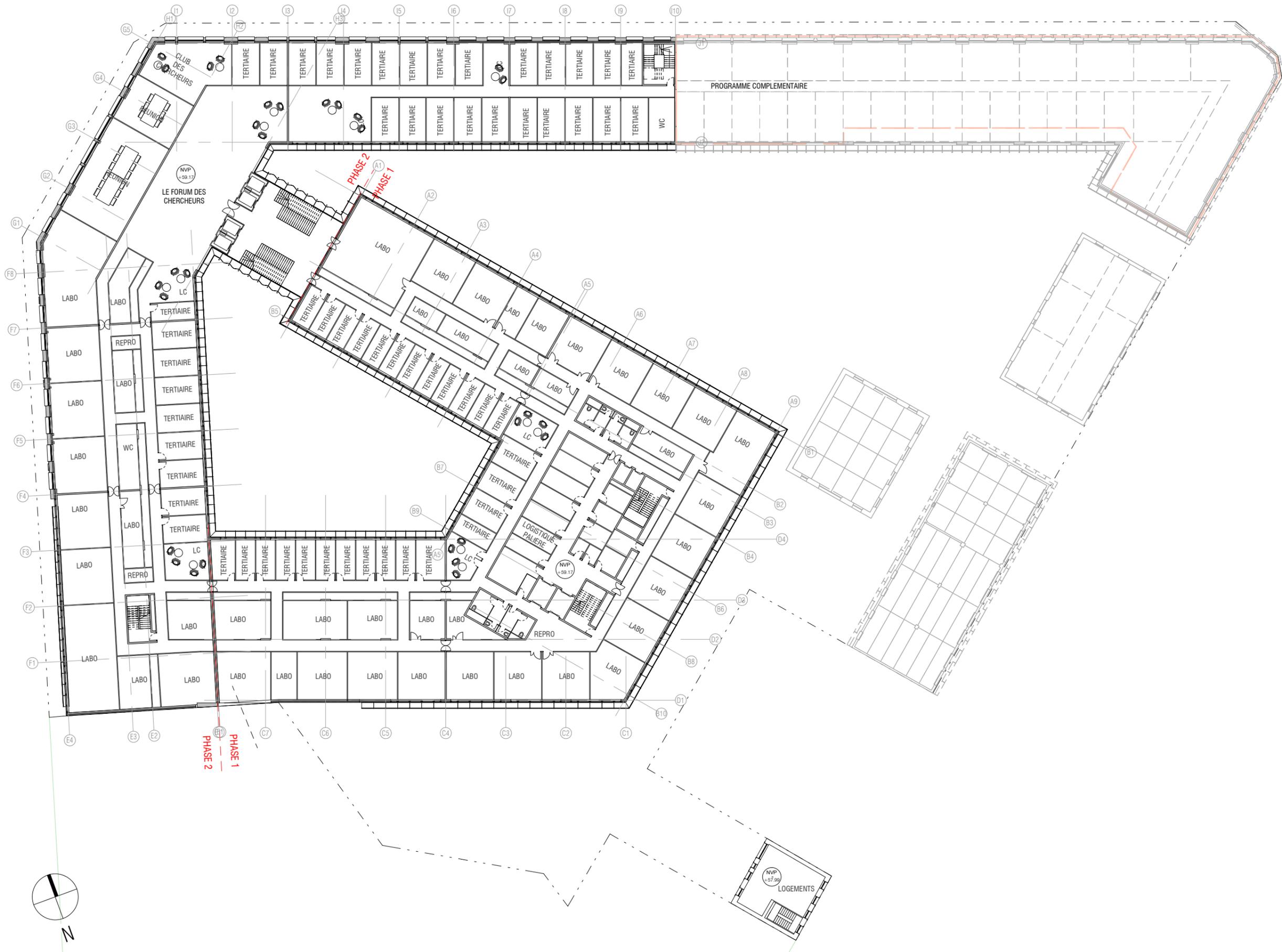
2 - Septembre 2013



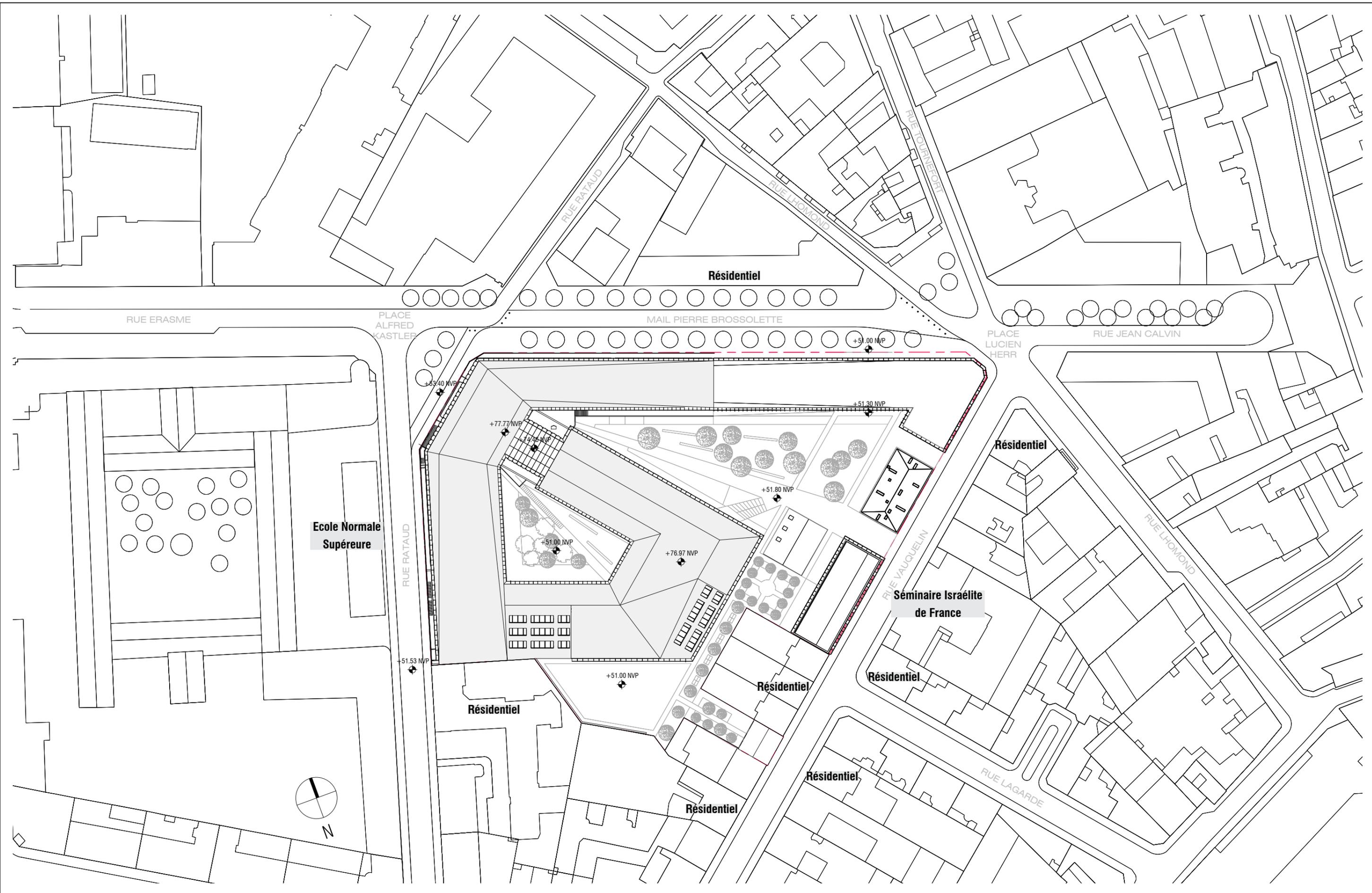
<p>Restructuration et extension de l'ESPCI</p>	<p>MAITRISE D'OEUVRE ARCHITECTURES ANNE DEMIANS 15 rue de Chabrol 75020 Paris architectures@annedemians.com</p>	<p>MAITRISE D'OUVRAGE ESPCI 10 rue Vauquelin 75005 Paris</p>		<p>N° D'ORDRE</p>	<p>INTITULE DU DOCUMENT PHOTOGRAPHIES DE L'ESPCI PROCHE ET LOINTAINE - 2013</p>	<p>DATE 20/01/2016</p>	<p>annexe 3</p>
------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------	--	-------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------	-----------------



<p>Restructuration et extension de l'ESPCI</p>	<p>MAITRISE D'OEUVRE ARCHITECTURES ANNE DEMIANS 15 rue de Chabrol 75020 Paris architectures@annedemiens.com</p>	<p>MAITRISE D'OUVRAGE ESPCI 10 rue Vauquelin 75005 Paris</p>	<p>N° D'ORDRE</p>	<p>INTITULE DU DOCUMENT PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE 1/500^{ème}</p>	<p>DATE 20/01/2016</p>	<p>annexe 4</p>
------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------	-------------------	---------------------------------------------------------------------------------	----------------------------	-----------------



<p>Restructuration et extension de l'ESPCI</p>	<p>MAITRISE D'OEUVRE ARCHITECTURES ANNE DEMIANS 15 rue de Chabrol 75020 Paris architectures@annedemiens.com</p>	<p>MAITRISE D'OUVRAGE ESPCI 10 rue Vauquelin 75005 Paris</p>	<p>N° D'ORDRE</p>	<p>INTITULE DU DOCUMENT PLAN DU R+2 1/500^{ème}</p>	<p>DATE 20/01/2016</p>	<p>annexe 4</p>
------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------	-------------------	-----------------------------------------------------------------	----------------------------	-----------------



<p>Restructuration et extension de l'ESPCI</p>	<p>MAITRISE D'OEUVRE ARCHITECTURES ANNE DEMIANS 15 rue de Chabrol 75020 Paris architectures@annedemiens.com</p>	<p>MAITRISE D'OUVRAGE ESPCI 10 rue Vauquelin 75005 Paris</p>	<p>N° D'ORDRE</p>	<p>INTITULE DU DOCUMENT PLAN MASSE PROJET 1/1000^{ème}</p>	<p>DATE 20/01/2016</p>	<p>annexe 5</p>
------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------	-------------------	------------------------------------------------------------------------	----------------------------	-----------------